

3ème Souvenir Rémi BOTTECHIA

MARMANDE VAL DE GARONNE CLASSIC

Dimanche 01 avril 2018 - Départ 14h00
Marmande «Magdeleine»



Dimanche 01 avril 2018 à «Magdeleine » 47200 Marmande

MARMANDE VAL DE GARONNE CLASSIC

Épreuve Fédérale junior 1.14

Épreuve de 117 km : 100 km en ligne + 2 tours de 8,5 km

- Dossards le 30 mars entre 17h et 19h et le 1 avril entre 11h et 13h à la salle des fêtes de Magdeleine.
- Réunion DS à 13h
- Départ 14h
- Ouvert aux équipes nationales, régionales, départementales aux clubs étrangers et nationaux et aux équipes mixtes .Elle est autorisée aux individuels. Le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité.

IMPORTANT :

Possibilité d'hébergement sur réservation

Possibilité d'un dîner et petit déjeuner sportif sur réservation

50€ par personne à régler dès la réservation 10 jours maximum avant l'épreuve

3EME SOUVENIR REMI BOTTECHIA

COUREUR CADET DU CCM 47

Rémi est décédé le vendredi 16/10/2015. Depuis 2016 son club le CCM47 organise en sa mémoire une course cycliste portant son nom. Il était en cadet 2ème année et il s'annonçait comme un coureur prometteur. Pour tous ceux qui le connaissaient bien, cet adolescent, ce lycéen, ce sportif, ne se mettait jamais en avant, et nous sommes persuadés qu'il avait encore beaucoup de choses à dire et à prouver.

Tous ses copains et tous les membres du CCM47 penseront à lui à chaque coup de pédale en ce jour particulier.

NOTRE REGION :

Vous allez vous rendre dans le grand Sud-Ouest, dans la Nouvelle Aquitaine, vous serez à mi-chemin entre Bordeaux et Agen, localisez le département du Lot et Garonne, longez le fleuve....et voici le Val de Garonne et plus précisément Marmande. Sur ce territoire de caractère, à l'origine de toute contemplation, activité ou dégustation, il y a toujours une rencontre, alors venez nous rencontrer, nous vous attendons.

MARMANDE VILLE SPORTIVE :

69 associations et + de 8000 licenciés.

LES GRANDS CLUBS MARMANDAIS :

- LE CCM 47 DIVISION NATIONALE : 2 champions du monde et 27 titres de champion de France
- L'USM RUGBY, un titre de champion de France
- LE BBM EN BASKET
- LE FOOTBALL CLUB MARMANDAIS
- LE MOTO-CLUB MARMANDAIS
- LE HANDBALL CLUB MARMANDAIS

DES EQUIPEMENTS SPORTIFS :

Les équipements sportifs sont le stade Dartiailh (rugby et athlétisme), le stade Michelon (football), la piste de grass track et la piste de speedway, le terrain de golf, une salle polyvalente, un skate-park et beaucoup de pistes et chemins destinés aux randonneurs.

DES CYCLISTES PROFESSIONNELS ISSUS DU CCM47 :

Paul BOURILLON Champion du monde sur piste

Claude MAGNI

Alexis GUERIN

Francis CASTAING

Alain BERNARD

Armand DE LAS CUEVAS Champion de France

Ramuntcho GARMENDIA

Anthony LANGELLA double champion de France

Vivien BRISSE Champion du monde amateur sur piste

Gilles CANOUE

Jean MESPOULEDE

Jean-Luc DELPECH

Pierrick FEDRIGO Champion de France

MARMANDA, VILLE D'HISTOIRE :

Située au cœur du grand Sud-Ouest, aux confins du Lot-et-Garonne, la ville de Marmande, cité de cœur et de mémoire est la troisième ville du département et sous-préfecture depuis 1804.

Entre le XVIIème et le XVIIIème siècle, Marmande connaît une prolifération des couvents, qui lui vaut son surnom de Marmande la Sainte. Pas moins de cinq couvents sont construits durant cette période, dont celui des dames de Saint Benoît, classée monument historique.

Sa chapelle subsiste encore aujourd'hui.

Eglise Notre-Dame de Marmande, édifice des XIVème et XVIème siècles, style anglo-Normand vers 1275

Cloître de l'église Notre-Dame de Marmande daté de 1540, de style Renaissance Française

Ensemble médiéval urbain – Quartier Labat – Maison à pans de bois datées des XVème, XVIème et XVIIème siècles – Rue Labat

Des Hommes célèbres : Léopold Faye (Ministre de l'Instruction Publique), Jean-Pierre Fourcade (Ministre finances/Equipement) et Mathias Fekl (Ministre du Commerce Extérieur et Ministre de l'Intérieur)

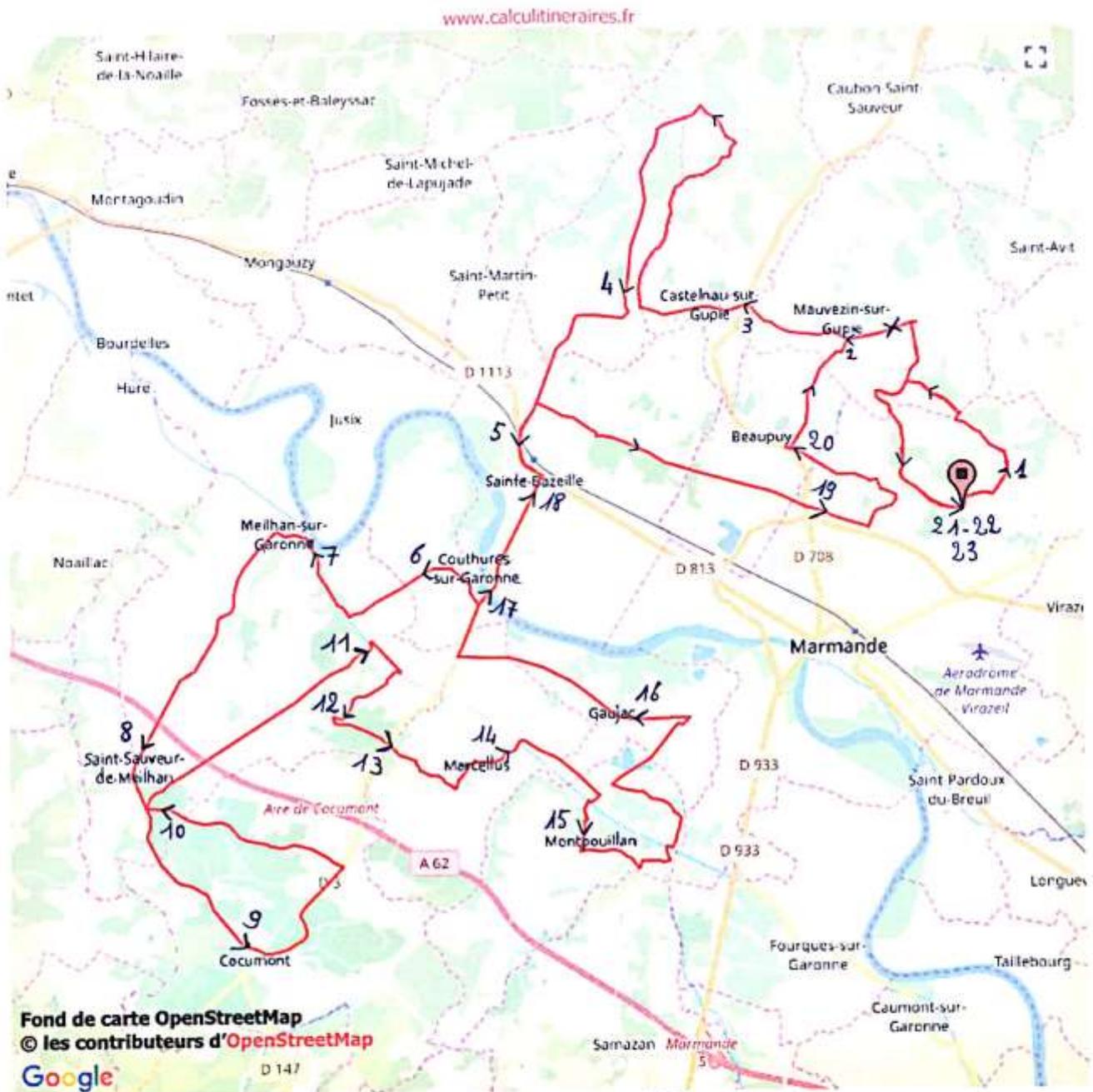
MARMANDE VILLE CULTURELLE :

- ❖ Le festival de musique Garorock, créé en 1997, a attiré plus de 130 000 personnes en 2016.
- ❖ Une fête de la tomate est organisée durant l'été, pendant tout un week-end ; c'est l'occasion pour les touristes de goûter les fameuses tomates de Marmande et toutes ses déclinaisons.
- ❖ Le festival lyrique « Nuits Lyriques et Voix du Monde en Marmandais » est composé d'un concours international de chant avec la représentation d'un opéra au théâtre Comœdia.
- ❖ Un salon du chocolat se déroule chaque année.
- ❖ Le festival Mondo-Clowns
- ❖ Festival de Jazz
- ❖ Les Casetas Marmandaises (depuis juillet 2013).
- ❖ « URBANCE », festival des cultures urbaines, est organisé depuis 2010.

PARCOURS DETAILLE

Effectués	Communes et dénominations	Arbitres	Heures de passages		Informations
			40 km/h	38 km/h	
0	La Magdeleine	Fictif	14h	14h	
1,5 km	1-Château d'eau – La Magdeleine	Réel	14h03	14h03	
6,5 km	2-Mauvezin sur Gupie D424/D115		14h10	14h10	Ilot central
8,7 km	3-Castelnau sur Gupie D259/D708		14h13	14h14	Ilot Central
20 km	4-Lagupie		14h30	14h32	Descente rapide
24 km	5-Ste Bazeille D813		14h36	14h38	Zone urbaine
28 km	6-Couthure sur Garonne		14h42	14h44	
32,7 km	7-Meilhan sur Garonne – Rue Edouard Giresse	MG	14h49	14h52	
38,3 km	8-Saint Sauveur de Meilhan – Place de la mairie	MS	14h57	15h	
43,2 km	9-Cocumont		15h04	15h08	Descente rapide
49,1 km	10-Saint Sauveur de Meilhan – Château de Beaulieu		15h14	15h17	
54,7 km	11-Meilhan sur Garonne – Pont canal		15h22	15h26	Pont canal très étroit
57,2 km	12-Tersac	MG	15h26	15h30	
58,5 km	13-Croisement D3		15h28	15h32	Descente sinueuse virage dangereux en bas
60 km	14-Marcellus		15h31	15h36	
64,6 km	15-Montpouillan	MG	15h37	15h42	
72,8 km	16-Gaujac	MS	15h49	15h55	
77,2 km	17-Couthure sur Garonne – Pont Garonne		15h56	16h02	
80 km	18-Ste Bazeille		16h	16h06	Zone urbaine
88,5 km	19-Beyssac	MS	16h12	16h19	
91,5 km	20-Beaupuy D115		16h17	16h24	Descente rapide
100,3 km	21-La Magdeleine – 1 ^{er} passage	MG	16h30	16h38	
108,7 km	22-La Magdeleine – 2ème passage		16h42	16h51	
117,1 km	23-La Magdeleine – 3ème passage	Arrivée	16h54	17h03	

PARCOURS



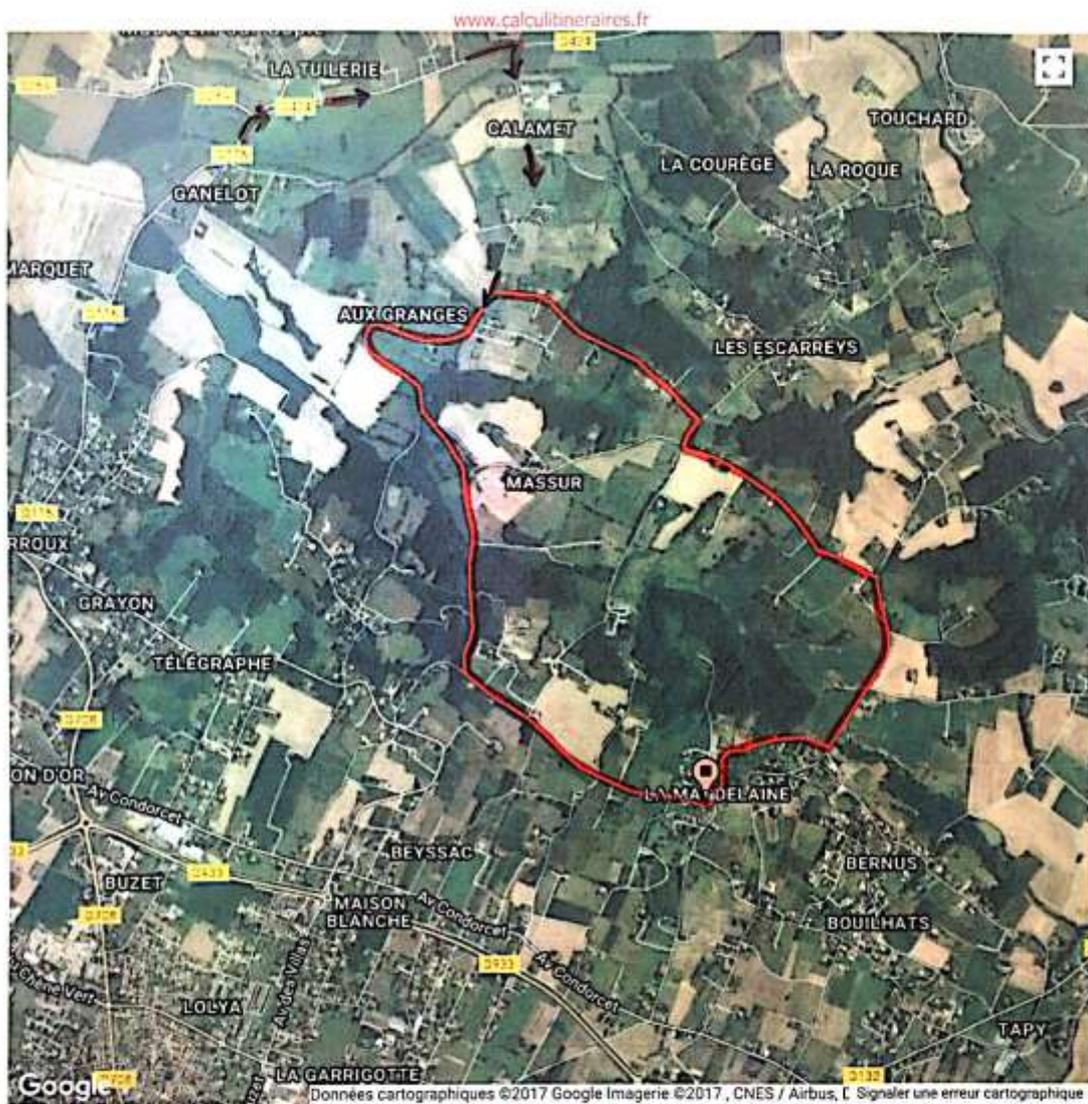
Mon parcours sportif

Distance : 117185.7 m soit : 117.19 km



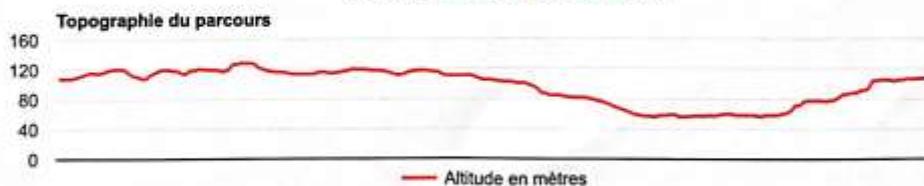
- Vous empruntez la même route à sens inverse sur 4 km entre Sainte Bazeille et Couthure sur Garonne km 24 – 28 et 77 - 81
- Vous empruntez la même route à sens inverse sur 500m à Mauvezin km 6,5 et 95

CIRCUIT FINAL



Mon parcours sportif

Distance : 8414.6 m soit : 8.41 km



- Vous arriverez sur le circuit final depuis le lieudit "Calamet" au nord du circuit et vous devrez effectuer 2 tours 1/2 soit 3 passages sur la ligne.

PLAN D'ACCES A MAGDELEINE



Depuis la sortie Marmande n°5 de l'autoroute :

- Suivre la D933 direction Marmande
- Prendre la rocade toujours sur la D933
- Au 6ème rond-point, prendre à gauche (avenue de la Magdeleine)

REGLEMENT GENERAL

Article 1. Organisation

Le 3ème souvenir Rémi Bottechia "**Marmande Val de Garonne classic**" est organisée par le club cycliste Marmande-47 sous l'égide de la fédération Française de cyclisme.
Il se dispute le 1 avril 2018 à " Magdeleine" 47200 Marmande

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie homme junior (2000-2001). L'épreuve est classée **1.14**

Article 3. Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes nationales, régionales, départementales, aux clubs étrangers et nationaux et équipes mixtes. Elle est autorisée aux individuels. Le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité.

Article 4. Permanence

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se feront :

- Le samedi 31 mars 2018 de 17h à 19h à la salle des fêtes de Magdeleine.
- Le dimanche 1 avril 2018 de 11h à 13h à la salle des fêtes de Magdeleine.

Nous remettrons les dossards et plaques de cadres en échange des licences de coureurs (caution).

Une réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des membres du collège des arbitres, sera fixé à **13h** et se tiendra sous un barnum a Magdeleine.

Article 5. Assistance technique.

Voiture dépannage club à partir de 5 coureurs. Dépannage assuré par le club organisateur au moyen de 2 véhicules neutres pour les individuels et en dessous de 5 coureurs.

Article 6. Radio tour.

Les informations course seront émises sur la fréquence communiquée le jour de la course

Article 7. La signalisation

La signalisation du parcours est matérialisée par des flèches horizontales.

Article 8. Service médical

Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisateur et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle de l'arrivée.

Article 9. Appel des coureurs et départ.

A partir de 13h30 sera fait l'appel des coureurs par ordre des dossards suivi du contrôle de braquets. (7m93).

Le départ fictif sera donné à 14h.

Article 10. Les classements

Les classements suivant sont établis :

- Classement des **sprinteurs** et des **grimpeurs** : 5, 3, 2, 1 points sont attribués à chaque classement.

Si il y a égalité entre des coureurs, le nombre de 1ere places, puis de 2ème place départageront ces derniers. Si malgré cette règle nous avons toujours une égalité, alors le classement de la course départagera les coureurs.

- Classement **par équipes** : s'établit par l'addition des 3 meilleurs temps individuel de chaque équipe.
- Le premier junior 1 sera récompensé d'une gerbe.

Article 11. Prix

Le classement de l'épreuve est doté de 990 euros soit :

- 540 euros sur les 15 premier.
- 150 euros sur les 4 premier du classement des grimpeurs
- 150 euros sur les 4 premier du classement des sprinters
- 150 euros sur 4 pour le classement par équipe

Article 12. Délai d'arrivée

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal, doit, sur ordre des commissaires, s'arrêter et quitter la course.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

Article 13. Contrôle anti dopage

Les organisateurs se conformeront à la réglementation antidopage du règlement FFC.

Article 14. Cérémonie protocolaire

A l'arrivée devront se présenter au podium dans un délai de 5 minutes, les 3 premiers de la course, le vainqueur du classement du meilleur grimpeur, Le vainqueur du classement du meilleur sprinter, le premier junior 1 et la 1ère équipe.

Article 15. Pénalités

Le barème des pénalités applicable est celui prévu par le règlement de la FFC.